

30 juin 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse conjoint de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Robert Kotcharian, Président de la République d'Arménie, sur les relations entre la France et l'Arménie, les démarches de la France pour attirer les investissements pour l'Arménie et la situation du Haut Karabakh, Paris le 30 juin 2000.

Je voudrais vous dire que c'est avec un très grand plaisir que nous recevons aujourd'hui le Président d'Arménie. Nous sommes particulièrement heureux de le recevoir aujourd'hui, d'abord parce c'est un ami, et ensuite parce qu'il s'agit d'un pays avec lequel la France a des relations extrêmement anciennes, importantes et charnelles, compte tenu de l'importance de la communauté d'origine arménienne qui vit dans notre pays.

J'ai commencé bien sûr par présenter mes félicitations au Président pour le vote qui est intervenu à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en faveur de l'admission de l'Arménie au Conseil de l'Europe. La France, vous le savez, avait soutenu cette position et nous nous en sommes beaucoup réjouis et cela nous permettra peut-être, si le temps le lui permet, de recevoir à Strasbourg cette fois-ci, et à Paris s'il le souhaite, le Président Kotcharian à l'occasion de l'entrée de l'Arménie au Conseil de l'Europe, au mois de septembre.

D'autre part, j'ai invité le Président à venir en visite d'Etat en France, probablement en février prochain. Il a accepté et je m'en réjouis beaucoup. Alors, nous avons naturellement longuement parlé des problèmes qui nous intéressent et nous concernent. Les problèmes bilatéraux, nos relations politiques sont parfaites, nos relations économiques doivent encore être améliorées, notamment sur le plan des investissements et nous avons évoqué un certain nombre d'initiatives à prendre sur le plan culturel dont je me réjouis beaucoup. Nous avons évoqué le problème des relations entre l'Union européenne et l'Arménie, notamment au moment où la France prend la Présidence de l'Union européenne et j'ai dit au Président, naturellement, que nous serions très vigilants pour tout ce qui concerne la relation entre l'Arménie et l'Union européenne.

Nous avons évidemment évoqué les problèmes qui sont suivis par le groupe de Minsk dont la France est co-présidente ainsi que les évolutions possibles et souhaitables du problème du Haut-Karabagh. Plus généralement, nous avons évoqué les problèmes de l'ensemble de la région et les problèmes internationaux. Ma conclusion est que c'est extrêmement agréable de parler ensemble, parce que l'on n'a pas vraiment l'impression de parler en étrangers.

Nous avons une manière d'aborder les choses qui, finalement, est assez commune et je voudrais dire au Président, en terminant, toute l'amitié très forte, très profonde, très ancienne que nous portons à son pays et toute l'estime et l'amitié que j'ai pour sa personne.

Q - Monsieur Chirac, vous avez déjà séjourné une fois en Arménie, quand est-ce que vous y retournerez ?

R - Le président a bien voulu m'inviter et c'est avec un très grand plaisir que j'ai accepté son invitation. Nous n'avons pas encore fixé de date mais, pour moi, le plus vite sera le mieux.

Q - Monsieur le Président, lors du Sommet d'Istanbul vous avez traité un sujet concernant les investissements et les démarches de la France auprès des institutions européennes pour attirer des investissements pour l'Arménie. Est-ce que vous avez traité ce groupe de questions ?

R - Le Président est allé récemment à Washington, il a eu des entretiens avec le président Clinton, mais aussi avec les dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Pour ce qui concerne la France, qui siège dans ces deux organismes, elle continuera d'appuyer la position et les demandes de l'Arménie auprès des institutions financières internationales.

Il y a un deuxième domaine sur lequel la France est très active, c'est le rassemblement des moyens nécessaires au sein de l'Union européenne pour ce qui concerne le développement de l'Arménie. C'est un domaine sur lequel la France insiste également beaucoup.

Q - Le processus de reconnaissance du génocide par le Parlement français a-t-il été évoqué au cours de votre entretien ? Si oui, qu'en avez-vous dit ? Si non, pour quelle raison ce sujet n'aurait pas été abordé ?

R - Je connais parfaitement l'importance que les autorités arméniennes et la communauté arménienne attachent, à juste titre, à ce problème. Je n'ai pas besoin de vous dire que je le comprends parfaitement, d'autant que la communauté en France, comme dans d'autres pays, est composée des descendants directs des victimes. Mais notre ordre du jour comportait en priorité les problèmes de l'avenir, ce que nous avons évoqué. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas parlé de ce sujet, nous aurons d'autres occasions d'en parler.

Q - Vous avez évoqué, Messieurs les Présidents, le problème du Haut-Karabagh. La France faisant partie du groupe de Minsk et de la co-présidence des négociateurs de ce groupe de Minsk, est-ce qu'il est possible de nous dire si vous avez fait quelques pas et si la France a fait quelques propositions nouvelles pour une solution légitime, juste et équitable de cette question qui empoisonne en définitive la région et l'équilibre et la stabilité de cette région ?

R - Nous avons, naturellement, évoqué longuement ce problème et la France s'est mise à la disposition des autorités arméniennes dans la mesure où elle pourrait faire quelque chose. Je suis persuadé que les différentes parties prenantes prennent de plus en plus conscience de la nécessité de trouver une solution équitable, je le sens, et donc je ne veux pas pêcher par excès d'optimisme, mais je crois que petit à petit on s'avance vers une solution.

R - Voilà, en tous les cas ce que je peux vous dire c'est qu'il n'y a aucun nuage dans le ciel arméno-français et que notre entente est cordiale et parfaite.

Je vous remercie.

(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 5 juillet 2000).